

## HONORAIRES 2022 APPLICABLES AUX VENTES

### Prix de vente des biens

Prix compris entre 100.000 € et 500.000 €

Prix supérieur à 500.000 €

### Honoraires

6% TTC du prix

5% TTC du prix

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

## HONORAIRES 2022 APPLICABLES AUX LOCATIONS

### Régime Loi 1989 Location vide (Bail 3 ans) et meublée (Bail 1 an)

- Locataires : 10 €/m<sup>2</sup> TTC – 13 €/m<sup>2</sup> avec état des lieux inclus à charge du locataire
- Propriétaires : 6% du loyer annuel TTC, charges comprises

### Régime Bail code civil

- Locataires : 6% du loyer annuel TTC, charges comprises
- Propriétaires : 6% du loyer annuel TTC, charges comprises

## HABILITATION ET GARANTIE

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 1310 2019 000 039 497 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Garantie Financière de 110.000 euros au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce souscrite auprès de MMA IARD – 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 Le Mans Cedex 9.

L'agence Pays d'Aix en Provence ne reçoit ni ne détient d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de ses honoraires.

